






Tâches pour la PQ oral

Les experts chargés des examens se préparent au travail pratique à l'aide de la documentation relative aux mandats pratiques que vous mettez à leur disposition dans time2learn.

Pour préparer l'examen de chaque apprenti, ils ont besoin des données suivantes :

✓	Documents pour la PQ	Remarques
	Toutes les mandats pratiques des semestres 1 à 5 qui vous ont été attribuées par l'entreprise	Documenté dans le time2learn, éventuellement avec des documents téléchargés, des médias, etc. Dans time2learn, statut « Terminé »
	Planification des interventions / Aperçu du statut	Les experts doivent pouvoir consulter la planification des interventions dans time2learn.
Quand	Au plus tard le 28 février 2026	
	<p>Les documentations relatives aux mandats pratiques peuvent encore être améliorées (p. ex. fautes de frappe), complétées (p. ex. avec des situations de conversation ou des annexes) ou révisées (p. ex. description compréhensible) jusqu'au 28 février.</p> <p>Les experts ne voient que les documentations des mandats pratiques, ils ne voient pas les autoévaluations et les évaluations externes ni les remarques des formateurs pratiques.</p>	
  	<p>Instructions time2learn pour les apprentis:  Instructions time2learn Apprentis</p> <p>024 426 07 43</p> <p>info@branche-handel.ch ou alex.fallet@forma-conseil.ch</p>	

CopyrightFreePictures, Pixabay

En cas de questions ou d'incertitudes, veuillez contacter la branche commerce en temps utile.